

Syndicat National des Journalistes

Agences Audios (SAM) radios locales ou régionales

Augmentation au 1er février 2008 0,40%

Valeur du point 14,431900 €

Fonctions	Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	235	3 391,50 €
Rédacteur en chef adjoint	195	2 814,22 €
Chef des informations	180	2 597,74 €
Chef de service	165	2 381,26 €
Sous-chef de service	150	2 164,78 €
Rédacteur reporter présentateur 4e échelon	140	2 020,47 €
Rédacteur reporter présentateur 3e échelon	130	1 876,15 €
Rédacteur reporter présentateur 2e échelon	120	1 731,83 €
Rédacteur reporter présentateur 1er échelon	115	1 659,67 €
Rédacteurs stagiaires		
Stagiaire du 19e au 24e mois	110	1 587,51 €
Stagiaire du 13e au 18e mois	105	1 515,35 €
Stagiaire du 4e au 12e mois	100	1 443,19 €
Stagiaire du 1er au 3e mois	95	1 371,03 €

Prime de langue +10 %

Plan minimum de carrière:

le passage au 2e échelon des rédacteurs et reporters photo 1er échelon doit intervenir au plus tard 24 mois après la titularisation (stage accompli).